

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	20/01/22	L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 27 janvier à 18h00
Conseillers en exercice	7	Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Présents	6	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Sylviane GRANDEMANGE, Ludovic ROUABLÉ, Nicole ROYER, Christian SAGET, Jean-Claude VAUGUET.

Absents : Valérie DION

Christian Saget a été élu secrétaire de séance.

DCM 04-2022 TRAVAUX DU SIEIL : DISSIMULATION RESEAU EP ET DISTRIBUTION D'ENERGIE PUBLIQUE

Monsieur le Maire fait part des estimatifs rendus par le SIEIL pour la dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et d'éclairage public pour la RD 70 et la rue des Acacias.

La part communale s'élèverait à :

- 18 938,41 € HT net pour les réseaux distribution publique d'énergie électrique
 - 6 712,91 € HT net pour les réseaux d'éclairage public
- soit 25 651,32 € pour l'ensemble de l'opération.

Il est proposé au Conseil Municipal

- **D'ACCEPTER** ce programme et sollicite son inscription au SIEIL pour l'année 2022.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget primitif 2022.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **REFUSE** la proposition du SIEIL.
- **PROPOSE** de reporter ces travaux à 2023.

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/01/2022 037-213700826-20220127-DCM_04_2022-DE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/01/2022 037-213700826-20220127-DCM_04_2022-DE